

Référence : C.N.283.2017.TREATIES-XIV.1 (Notification dépositaire)

ACCORD VISANT À FACILITER LA CIRCULATION INTERNATIONALE DU
MATÉRIEL VISUEL ET AUDITIF DE CARACTÈRE ÉDUCATIF,
SCIENTIFIQUE ET CULTUREL

LAKE SUCCESS (NEW YORK), 15 JUILLET 1949

BÉNIN : ADHÉSION

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 18 mai 2017.

L'Accord entrera en vigueur pour le Bénin le 16 août 2017 conformément au paragraphe 2 de son article XII qui stipule :

« A l'égard de chacun des États au nom desquels un instrument d'acceptation ou d'adhésion sera ultérieurement déposé, le présent Accord entrera en vigueur quatre-vingt-dix jours après la date du dépôt de cet instrument. »

Le 19 mai 2017



À l'attention des Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les notifications dépositaires sont publiées uniquement en format électronique. Elles sont mises à la disposition des missions permanentes auprès des Nations Unies sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse <http://treaties.un.org>, sous la rubrique "Notifications dépositaires (CNs)". En outre, les missions permanentes et toute autre personne intéressée peuvent s'inscrire aux "Services automatisés d'abonnement" pour recevoir les notifications dépositaires par courrier électronique, qui sont également disponibles à l'adresse https://treaties.un.org/Pages/Login.aspx?lang=_fr.